



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : GI2012-035

Date : 11 Avril 2012

Unité administrative responsable Gestion des immeubles

Instance décisionnelle Conseil d'agglomération de la Ville de Québec

Date cible :
17 Avril 2012

Projet

Objet
Autorisation de présenter le projet de construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel aux programmes d'aide financière gouvernementale, existants ou à venir, et pour lesquels le projet pourrait être admissible

Code(s) de classification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

La Ville de Québec entend se doter d'un amphithéâtre multifonctionnel de haut niveau qui saura s'intégrer à la région et contribuer à la positionner en tant que pôle d'attraction majeur pour les événements sportifs, culturels et sociaux de grande envergure.

Cet équipement sera conçu et réalisé selon les standards actuels des amphithéâtres nord-américains en termes de places, de faisabilité technique et de qualité de construction.

À travers son Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités, le gouvernement du Québec offre une aide financière pour la réalisation de projets à incidences régionales ou urbaines.

Cette aide financière potentielle peut atteindre 50 % des coûts admissibles au programme engagés après l'autorisation de principe du ministère, ces derniers pouvant différer des coûts réels du projet.

Le projet pourrait éventuellement faire l'objet de demandes à d'autres programmes gouvernementaux existants dont les fonds sont actuellement épuisés, ou à d'autres programmes à venir.

Une résolution des instances décisionnelles est requise afin de présenter les demandes d'aide financière.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

RECOMMANDATION

Autoriser la direction du Service de la gestion des immeubles à présenter le projet de construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel aux programmes d'aide financière gouvernementale, existants ou à venir, et pour lesquels le projet pourrait être admissible.

Autoriser le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer les formulaires de présentation du projet aux programmes d'aide financière gouvernementale, ainsi que tout autre document afférent requis.

Confirmer l'engagement de la Ville de Québec à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de ce projet.

IMPACT(S) FINANCIER(S)

Au stade de l'élaboration du programme fonctionnel et technique, l'estimation des coûts du projet est de 400 000 000 \$, incluant les honoraires professionnels, les équipements, les aménagements et les frais contingents.

Dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités, l'aide financière potentielle de ce projet peut correspondre à 50 % des coûts admissibles, versée sur une période de 20 ans. Cette aide pourrait augmenter si d'autres programmes devenaient disponibles.



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : GI2012-035 Date : 11 Avril 2012
Unité administrative responsable Gestion des immeubles	
Instance décisionnelle Conseil d'agglomération de la Ville de Québec	Date cible : 17 Avril 2012
Projet	
Objet Autorisation de présenter le projet de construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel aux programmes d'aide financière gouvernementale, existants ou à venir, et pour lesquels le projet pourrait être admissible	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	
VALIDATION	
Intervenant(s) Chantal Bernier	Intervention Favorable
	Signé le 2012-04-11
Responsable du dossier (requérant) Michel Turcotte	Intervention Favorable
	Signé le 2012-04-11
Approbateur(s) - Service / Arrondissement Jean Rochette	Intervention Favorable
	Signé le 2012-04-11
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Alain Marcoux	Intervention Favorable
Gilles Noël	Signé le 2012-04-12
Résolution(s)	
CA-2012-0163	Date: 2012-04-17
CV-2012-0303	Date: 2012-04-16
CE-2012-0592	Date: 2012-04-16